

MOTIP NC-Combi Finishing Putty

N° comm. : 000063

Fiche Technique



Comblez les petites irrégularités superficielles dans les surfaces en acier, aluminium, bois, béton et polyester de votre voiture avec le mastic à séchage rapide MOTIP Finishing Putty. Le mastic de finition a une structure fine et est facile à poncer. Le mastic MOTIP Finishing Putty est repulvérisable avec tous les systèmes de laque et peut être appliqué en couches allant jusqu'à 0,5 mm.

Qualité & propriétés

- Ponçage facile
- Séchage rapide
- Re-pulvérisable avec tous les systèmes de laque
- Structure très fine
- Excellente adhérence

Données physiques & chimiques

- Nom de la couleur: vert olive
- Odeur: Caractéristique
- Finition: matte, 10 ±2 GU
- Sandable: 2-3 h
- Pression de vapeur: 13/20
- Point d'inflammabilité: 27 °C
- Densité relative: 1,43 g/cm³
- Stabilité de stockage: 24 m
- Contenu: 250 G

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- Température de traitement 15 à 25 °C.
- La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse. Éliminer les particules d'ancienne laque et la rouille, puis poncer la surface.
- Appliquer le mastic de finition dans l'épaisseur de couche souhaitée à l'aide d'un applicateur.
- Le temps de séchage dépend de la température ambiante.
- Après utilisation, nettoyer immédiatement les outils utilisés.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 2, 2023 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.